

PLATEFORME

« PAR et POUR » la jeunesse

2021



MISE EN CONTEXTE

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est un organisme national fondé en 1974. Gérée par et pour les jeunes, la FJCF est composée de onze membres associatifs jeunesse, actifs dans neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes canadiens d'expression française âgés entre 14 et 25 ans par le biais d'activités, d'événements pancanadiens – tels les Jeux de la Francophonie canadienne – et de programmes d'employabilité jeunesse.

La jeunesse de la francophonie canadienne a l'avenir du Canada à cœur. Les membres de la FJCF ont mené une réflexion approfondie afin de dégager un certain nombre d'enjeux déterminants pour l'avenir de la jeunesse, et pour l'avenir du Canada. À partir de chaque enjeu, les membres ont identifié une série de pistes d'action qui leur semblent essentielles. La jeunesse souhaite que ces enjeux et pistes d'action puissent être à l'avant-plan des débats publics en amont de la prochaine élection fédérale et puissent alimenter les propositions et les engagements de toutes les personnes candidates, chefs et partis qui aspirent former le prochain gouvernement.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une liste des grandes orientations souhaitées pour le prochain mandat gouvernemental, PAR et POUR la jeunesse.

SOMMAIRE DES PISTES D'ACTION

Enjeu : La santé mentale

Que le gouvernement du Canada

- *développe et met en œuvre un Plan d'action sur la santé mentale, en portant une attention particulière aux besoins des jeunes dans toutes les sphères de leur vie.*
- *actualise la Partie II du Code canadien du travail pour y inclure une section sur la santé mentale.*
- *travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de développer et de mettre en œuvre un Régime pancanadien de soins de santé mentale.*

Enjeu : La nouvelle économie

Que le gouvernement du Canada

- *actualise la Stratégie emploi et compétences jeunesse, afin qu'elle puisse tenir compte du nouveau paradigme économique post-pandémique.*
- *mette de l'avant une Politique de connectivité qui tiendrait compte des rapports qu'entretiennent et auxquels aspirent les jeunes de partout au pays grâce au numérique.*

Enjeu : L'éducation

Que le gouvernement du Canada

- *procède à la révision du Programme de langues officielles en éducation (PLOÉ) pour y inclure les institutions postsecondaires qui assurent un enseignement en français en situation minoritaire.*
- *développe une stratégie pour alléger le fardeau de la dette étudiante.*
- *de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux :*
 - *favorise l'augmentation du nombre d'enseignantes et d'enseignants francophones dans les programmes de français, d'immersion et de français langue seconde.*
 - *révise et adapte les curriculums et programmes cadres d'éducation pour qu'ils reflètent la vraie histoire de notre pays.*

Enjeu : La pluralité identitaire

Que le gouvernement du Canada

- *mette de l'avant un Plan d'action sur la pluralité identitaire qui reconnaît et tient compte de la diversité et de la croisée identitaire des jeunes d'expression française.*
- *modernise la Loi sur les langues officielles, et ce, de toute urgence.*

Enjeu : L'environnement

Que le gouvernement du Canada

- *renforce son plan climatique pour en faire un véritable plan d'action environnemental générationnel.*

Contexte et analyse

Une personne sur cinq au Canada est actuellement aux prises avec une maladie mentale.¹ L'enjeu est particulièrement criant pour les jeunes, chez qui on remarque le taux le plus élevé de problèmes de santé mentale de toute la population canadienne – problèmes qui se manifestent souvent au moment même où les jeunes entreprennent leurs études postsecondaires ou se lancent sur le marché du travail.² Ceci est accentué par le contexte actuel de la pandémie, qui renforce l'isolement et les incertitudes et qui crée un contexte anxigène généralisé. Ajoutons, pour souligner l'urgence d'agir sur le dossier de la santé mentale, que le suicide demeure la deuxième cause la plus courante de décès chez les jeunes de 15 à 34 ans.³

Malgré l'importance de cet enjeu de société, le Canada ne compte toujours pas une stratégie nationale en matière de santé mentale. De fait, l'asymétrie des politiques, programmes et services existants d'une province et d'un territoire à l'autre – et l'absence d'un cadre pancanadien – sont certainement des facteurs qui freinent le progrès sur ce dossier. Les pistes d'action sont nombreuses : prévention, promotion et sensibilisation – notamment à l'encontre de la stigmatisation, augmentation de l'offre et de l'accès aux soins et services, rétablissement du bien-être, coordination, etc. Le bien-être des jeunes repose sur cet enjeu.

Le Code canadien du travail, en sa version actuelle, ne fait nulle référence à la santé mentale. Suite aux changements drastiques aux structures de travail engendrés par la pandémie, il incombe au gouvernement du Canada de se pencher sur la question des droits et obligations en matière de santé mentale en milieu de travail.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada développe et mette en œuvre un Plan d'action sur la santé mentale, en portant une attention particulière aux besoins des jeunes dans toutes les sphères de leur vie.

¹ Commission de la santé mentale du Canada, *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 2013, page 1.

² Commission de la santé mentale du Canada, *Faire valoir les arguments en faveur des investissements dans le système de santé mentale du Canada à l'aide de considérations économiques*, 2017, p12.

³ Statistique Canada, *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, 2010.

Ce plan d'action devrait, notamment :

- Aider à contrer la stigmatisation par rapport à la santé mentale ;
- Favoriser le développement et l'accès aux ressources et services de santé mentale en français, notamment dans les écoles et institutions postsecondaires à l'échelle du pays ;
- Appuyer ces ressources en y attribuant des fonds adéquats afin que les services de santé mentale puissent être facilement accessibles à l'ensemble de la population canadienne, et que les professionnels de santé mentale aient les ressources disponibles pour dispenser leurs soins rapidement et efficacement ;
- Augmenter le discours public et la sensibilisation publique sur les enjeux de santé mentale, partout au Canada.

Que le gouvernement du Canada actualise la Partie II du Code canadien du travail pour y inclure une section sur la santé mentale.

Cette actualisation devrait, notamment :

- Définir et assurer les droits et obligations des employeurs et des employé.es en matière de santé mentale en milieu de travail ;
- Porter une attention particulière aux enjeux qui touchent les jeunes et les personnes qui entrent sur le marché du travail, dont la diversité et la croisée identitaire.

Que le gouvernement du Canada travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de développer et de mettre en œuvre un Régime pancanadien de soins de santé mentale.

Ce Régime devrait, notamment :

- Assurer une plus grande accessibilité des services de santé mentale couverts par les assurances provinciales et territoriales, afin que les services soient réellement accessibles à l'ensemble de la population canadienne.

On reconnaît

- Que depuis 2015, le gouvernement fédéral fournit des fonds aux provinces et aux territoires pour améliorer les services de santé mentale et investit en appui aux services de santé mentale autochtones.⁴
- L'investissement de 45 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour l'élaboration de normes nationales en matière de santé mentale en collaboration avec les provinces et territoires, des organismes de santé et des intervenants clés.⁵
- L'investissement de 100 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2021-2022, afin de soutenir les interventions en santé mentale pour les populations les plus gravement touchées par la COVID-19, y compris les jeunes.⁶
- L'investissement de près de 250 millions de dollars depuis le début de pandémie afin d'élaborer des outils pour les soins virtuels et pour la santé mentale et pour soutenir le programme Jeunesse, J'écoute.⁷

Dans l'angle mort

- Puisque la santé mentale est un enjeu qui touche tout particulièrement les jeunes canadiens et canadiennes, il y a lieu de mobiliser les ministères de l'Éducation, conseils, divisions et commissions scolaires, écoles, universités, collèges et autres institutions postsecondaires, etc. pour les équiper adéquatement afin de répondre aux problèmes de santé mentale qui surviennent auprès de la population étudiante. Chacune de ces instances devrait être appelées à développer et à mettre en œuvre sa propre politique sur la santé mentale des jeunes, et de percevoir des fonds afin de la mettre en action.

⁴ Gouvernement du Canada, *Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*, page 75.

⁵ *Ibid*, page 77.

⁶ *Ibid*.

⁷ *Ibid*, page 78.

Contexte et analyse

Le Canada évolue dans un contexte économique mondial hautement concurrentiel où la réussite économique dépend de plus en plus du savoir, de l'éducation, de l'information, de la technologie, de la créativité et de la résilience. D'autre part, la prépondérance de l'économie à la demande (caractérisée par une prédominance de travailleurs indépendants rémunérés à la tâche ou pour des contrats de courte durée) et le ralentissement de l'économie en raison de la pandémie mondiale rend l'accès au marché du travail plus difficile, particulièrement pour les jeunes, créant ainsi beaucoup d'inquiétude.

Dans une société numérique, où la technologie évolue à une vitesse étourdissante et la vie est de plus en plus axée sur l'instantané, sans parler du télétravail qui est en train de devenir une nouvelle norme dans bien des industries, il importe d'assurer de bonnes connexions entre les personnes canadiennes de tous les horizons, où qu'elles soient au pays.

Dans ce contexte, le monde du travail et le rapport au travail changent rapidement. Les conditions de travail flexibles, le développement continu des compétences, le besoin de résilience afin de pouvoir s'adapter au changement perpétuel sont autant de facteurs déterminants pour les jeunes qui entreront prochainement sur le marché du travail ou qui s'y retrouvent depuis peu. Malheureusement, le cadre législatif et les politiques fédérales actuelles répondent peu et mal aux réalités de cette nouvelle économie.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada actualise la Stratégie emploi et compétences jeunesse, afin qu'elle puisse tenir compte du nouveau paradigme économique post-pandémique.

La Stratégie emploi et compétences jeunesse doit, entre autres :

- Assurer des conditions équitables pour les contractuel.les, considérant que la jeunesse évolue typiquement dans des industries qui misent sur l'économie à la demande ;

- Tenir compte du fait que la jeunesse est davantage atteinte par les conséquences de la COVID-19 sur l'emploi que les autres tranches démographiques.⁸ Conséquemment, adapter les paramètres des programmes d'emploi pour les jeunes aux études et diplômés afin d'assurer qu'un maximum de jeunes y aient accès ;
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de relance économique post-pandémique qui mise sur l'innovation et l'intégration des technologies de l'heure telles l'intelligence artificielle, tournée vers des priorités locales, vertes et durables, pour assurer la pérennité de l'économie canadienne ;
- Assurer l'équité salariale pour tout le monde, partout au Canada ;
- Instaurer un revenu de base universel au Canada ;
- Créer des incitatifs à l'embauche et la rétention des jeunes par les entreprises canadiennes, dont une offre active d'options et d'accès à l'équipement nécessaire pour le télétravail ;
- Veiller à ce que tout stage offert au Canada soit rémunéré.

Que le gouvernement du Canada mette de l'avant une Politique de connectivité qui tient compte des rapports qu'entretiennent et auxquels aspirent les jeunes de partout au pays grâce au numérique.

Cette politique devrait, notamment :

- Assurer une réforme du régime d'assurance-emploi ;
- Faciliter l'accès à de l'équipement et outils informatiques de qualité pour favoriser le travail et l'école en mode virtuel ;
- Protéger les jeunes adolescent.es de la cyberintimidation et autres formes d'abus liés à leur présence en ligne ;
- Favoriser l'inclusion de formations sur la cybersécurité dans les écoles canadiennes ;
- Protéger le droit à la vie privée en restreignant les informations qu'une entreprise peut récolter, stocker et vendre ;
- Mettre en place des exigences accrues pour limiter la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux.

On reconnaît

- L'engagement du gouvernement fédéral (Budget 2019) d'assurer un accès au service internet à haute vitesse pour l'ensemble de la population canadienne d'ici 2026.

⁸ Gouvernement du Canada, *Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*, page 19.

- Les lettres de mandat de la ministre du Travail et de la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse qui évoquaient :
 - Le besoin de réviser la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* afin de progresser dans le travail sur l'équité, la diversité et l'inclusion pour les groupes sous-représentés, dont les jeunes.
- La lettre de mandat de la ministre du Travail qui vise, entre autres, l'achèvement de la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale*.
- La lettre de mandat de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'inclusion des personnes handicapées qui vise, entre autres :
 - L'augmentation substantielle des emplois et du soutien offerts aux jeunes et aux étudiants dans le but d'augmenter la quantité d'expériences de travail rémunérées qui seront à la disposition des jeunes Canadiens et Canadiennes en 2021.
 - La présentation et la mise en œuvre d'un plan pour moderniser le régime d'assurance-emploi pour le XXI^e siècle, y compris pour les travailleurs autonomes et les travailleurs de l'économie à la demande.
- L'investissement de 109,3 millions de dollars en 2022-2023 dans la *Stratégie emploi et compétences jeunesse* afin de mieux répondre aux besoins de jeunes vulnérables qui font face à de multiples obstacles à l'emploi.⁹
- L'investissement de 1 milliard de dollars au Fonds pour la large bande universelle afin d'appuyer l'accès à internet haute vitesse par les Canadiens des collectivités rurales et éloignées.¹⁰

Dans l'angle mort

- Les stages non rémunérés demeurent une pratique courante au Canada à l'extérieur de la fonction publique. Cette situation est hautement discriminatoire à l'égard de la jeunesse.
- Les impacts négatifs importants de la COVID-19 pour la jeunesse sur le marché du travail, dont les pertes d'emploi et les atteintes à la santé mentale.
- La pandémie a démontré que ce n'est pas l'ensemble de la population canadienne qui a accès de façon équitable à du matériel informatique de qualité, rendant le travail ou l'école à la maison parfois difficile.
- De même, l'accès à un internet stable et de qualité s'est avéré difficile pour plusieurs. Dans certains cas, la mauvaise qualité de l'internet peut même empêcher des jeunes de suivre leur formation en ligne ou les désavantager par rapport à leurs camarades de classe, qui ont un meilleur réseau leur permettant de participer activement et en temps réel aux discussions.

⁹ *Ibid*, page 124.

¹⁰ *Ibid*.

- Les coûts associés à l'achat et au renouvellement des équipements est un frein¹¹, ce qui a sans contredit des conséquences aux niveau de l'éducation et par ricochet sur le marché du travail au niveau des emplois occupés.

¹¹ Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'internet*, octobre 2019.

Contexte et analyse

L'éducation est un investissement rentable pour le Canada. La jeunesse doit pouvoir accéder à une éducation de qualité afin de pouvoir soutenir l'avantage créatif, technologique et économique du pays. L'accès à l'éducation en français revêt une importance particulière puisqu'elle soutient le développement et la vitalité des communautés francophones et acadiennes et encourage le bilinguisme aux quatre coins du pays. Les écoles, collèges et universités qui assurent un enseignement en français sont des institutions essentielles et des lieux de rassemblement incontournables pour nos collectivités. Afin de tenir compte des besoins en éducation de la francophonie canadienne, le gouvernement fédéral poursuit une collaboration de longue date avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation dans la langue de la minorité.

Pourtant, les pratiques en matière d'éducation en français varient énormément d'une province et d'un territoire à l'autre. Les provinces et territoires manquent de transparence et d'imputabilité quant à l'utilisation des fonds publics qui leur sont versés par le fédéral en appui à l'éducation dans la langue de la minorité. L'endettement représente un obstacle colossal, voire un frein financier, pour plusieurs qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires. La pandémie n'a fait qu'exacerber la situation. Nous notons aussi qu'un bon nombre de collectivités souffrent d'une pénurie perpétuelle d'enseignantes et d'enseignants francophones.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada procède à la révision du Programme de langues officielles en enseignement (PLOÉ) pour y inclure les institutions postsecondaires qui assurent un enseignement en français en situation minoritaire.

Que cette révision garantisse que les sommes destinées à l'éducation de langue française et d'immersion soient utilisées à ces fins, assure la transparence et la reddition de comptes par rapport à l'utilisation de ces fonds, et impose des sanctions aux provinces et territoires non conformes.

Que cette révision tienne compte des institutions postsecondaires qui assurent un enseignement en français en situation minoritaire en plus des institutions primaires, intermédiaires et secondaires.

Que le gouvernement du Canada développe une stratégie pour alléger le fardeau de la dette étudiante.

Les mesures du gouvernement devraient inclure l'offre de bourses d'études pour les étudiant.es qui font des études postsecondaires en français au Canada.

Que le gouvernement du Canada favorise, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'augmentation du nombre d'enseignants francophones dans les programmes de français, d'immersion et de français langue seconde.

Nous proposons deux moyens pour réaliser cette piste d'action :

- L'offre de subventions permettant d'effacer la dette étudiante ou de rembourser un montant équivalent aux frais de scolarité de premier cycle pour ceux qui s'engagent à enseigner dans une école de langue française en situation minoritaire pendant une période donnée ;
- Le lancement de bourses de mobilité permettant aux enseignantes et aux enseignants francophones d'accepter un poste dans une institution d'enseignement de langue française loin de leur lieu d'apprentissage ou de résidence.

Que le gouvernement du Canada révise et adapte, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les curriculums et programmes cadres d'éducation pour qu'ils reflètent la vraie histoire de notre pays.

Que cette révision porte une attention particulière à l'histoire des peuples autochtones et des communautés francophones partout au Canada. Cette révision devrait, tout particulièrement, donner

suite aux appels à l'action 62 et 63 de la *Commission de vérité et réconciliation* : « *L'éducation pour la réconciliation* ». ¹²

On reconnaît

- La modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, actuellement en cours.
- En collaboration avec les provinces et les territoires, la croissance des investissements dans l'infrastructure éducative et communautaire pour les institutions qui soutiennent les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- L'augmentation du financement de base des organismes qui travaillent à la promotion et au soutien des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).
- La création de programmes de microsubventions pour des activités de construction identitaire (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).
- De nouveaux investissements visant à élaborer et soutenir des stratégies de recrutement des enseignantes et des enseignants pour les écoles de la minorité (Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023).

Dans l'angle mort

- Alors que les recettes provenant des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement ont triplé depuis 2001¹³, le total de la dette étudiante publique au Canada atteint désormais plus de 28 milliards de dollars.¹⁴
- Un manque de transparence perdure quant au financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOÉ), de telle sorte qu'il est actuellement impossible de savoir si les fonds que le fédéral verse aux provinces et territoires pour l'enseignement de la langue de la minorité servent véritablement à cette fin.
- Certaines situations récentes (p.ex. : Recours de l'Université Laurentienne à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique, ACFA c. Gouvernement de l'Alberta et Université de l'Alberta) ont confirmé le besoin de protéger les institutions scolaires en situation minoritaire et d'obliger les gouvernements provinciaux et territoriaux à respecter leurs engagements et ainsi éviter les procédures judiciaires.

¹² Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Appels à l'action*, 2012, page 9.

¹³ Joel Harden, *Le bien-fondé du renouvellement de l'éducation postsecondaire*, Centre canadien de politiques alternatives, mars 2017, page 5.

¹⁴ Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, *L'économie politique de l'endettement étudiant au Canada*, avril 2017, page 3.

- Les coupures du milieu de l'éducation en temps de pandémie se sont faites, dans certains conseils, districts, divisions ou commissions scolaires, au détriment des cours de français en langue seconde et en immersion. D'ailleurs, bien que la pénurie d'enseignantes et d'enseignants était une réalité avant la pandémie, cette dernière a mis en lumière les lacunes et bon nombre d'élèves se retrouvent sans cours en français.
- D'autre part, bien des élèves n'ont pas eu le privilège de poursuivre leur éducation en ligne pendant des périodes prolongées durant la pandémie, les services et la disponibilité de l'enseignement en ligne étant variable en fonction des établissements, des conseils, des divisions, des districts et des commissions scolaires.

ENJEU : LA PLURALITÉ IDENTITAIRE

Contexte et analyse

La jeunesse d'expression française au Canada évolue. Par le passé, la francophonie canadienne telle qu'on la comprenait était principalement composée de collectivités francophones en situation minoritaire dans certaines régions du pays qui étaient historiquement des centres francophones. Aujourd'hui, la grande communauté d'expression française fait preuve de développements importants et reflète certaines grandes tendances démographiques et sociales. Les jeunes d'expression française sont plus mobiles et habitent toutes les régions du pays, le bilinguisme est à la hausse¹⁵ et les communautés immigrantes francophones sont en plein épanouissement. Pour bon nombre de jeunes d'expression française en situation minoritaire, l'intersectionnalité est devenue un facteur identitaire déterminant (tant au plan de la provenance géographique que du sentiment d'appartenance à des identités multiples, notamment au plan de la diversité culturelle et sexuelle). La croisée identitaire chez les jeunes d'expression française doit être reconnue dans l'élaboration de plans d'action pour soutenir leurs communautés, qu'ils soient axés sur la jeunesse ou sur les langues officielles.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada mette de l'avant un Plan d'action sur la pluralité identitaire qui reconnaît et tient compte de la diversité et de la croisée identitaire des jeunes d'expression française.

Ce plan d'action devrait, notamment :

- Reconnaître que le respect de la pluralité identitaire est une valeur fondamentale qui fait partie des valeurs partagées du peuple canadien et que le pluralisme est essentiel pour l'avenir du Canada.

Que le gouvernement du Canada modernise la Loi sur les langues officielles, et ce, de toute urgence.

¹⁵ <https://www.rcinet.ca/fr/2019/12/17/hausse-du-bilinguisme-chez-les-jeunes-canadiens-et-en-particulier-les-quebecois/>

Cette modernisation devrait notamment :

- Actualiser la *Loi sur les langues officielles*, selon les recommandations évoquées par les communautés francophones en situation minoritaire, et revoir sa mise en œuvre afin d'assurer sa pertinence pour la francophonie canadienne aujourd'hui et à l'avenir ;
- Financer une campagne de sensibilisation et de promotion des langues officielles qui ferait connaître et valoriserait les différents accents francophones au Canada ;
- Annoncer des mesures concrètes permettant de favoriser la sécurité linguistique partout au pays.

On reconnaît

- La modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, actuellement en cours.
- La lettre de mandat de la ministre du Développement économique et de langues officielles qui vise notamment :
 - Une modernisation de la *Loi sur les langues officielles* qui :
 - favorise l'épanouissement des communautés linguistiques minoritaires, la protection de leurs institutions et l'augmentation du bilinguisme dans tout le pays et dans la fonction publique ;
 - prend des mesures concrètes pour reconnaître le contexte minoritaire de la langue française en Amérique du Nord et la nécessité de la protéger davantage.
 - L'amélioration de la supervision et la coordination pangouvernementale de la mise en application de la *Loi sur les langues officielles*.
- La participation du Canada en tant que partenaire fondateur du Centre mondial pour le pluralisme.

Dans l'angle mort

- La diversité et la croisée identitaire demeure trop souvent méconnue au Canada, et on remarque certaines tendances fâcheuses telle la montée de la francophobie parmi l'une des plusieurs formes de discrimination et de haine en hausse au pays depuis les dernières quelques années. Il y a lieu de mener une campagne de sensibilisation sur le pluralisme, sur les accents et sur les registres de langues, afin de contrer la stigmatisation et la discrimination, et de renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des Canadiennes et Canadiens. Nous souhaitons des campagnes pour le changement d'imaginaires sociaux dans les écoles et institutions culturelles partout au pays, qui visent à changer les croyances populaires ancrées dans nos sociétés, mais aussi dans les médias – où la diversité demeure encore trop rarement visible et audible.

Contexte et analyse

Les ressources naturelles sont une richesse canadienne extraordinaire. D'innombrables recherches scientifiques indiquent que la situation environnementale est critique et que l'action est plus qu'urgente. Le Yukon a déclaré une urgence climatique en 2019, à laquelle s'est jointe la Colombie-Britannique face aux feux de forêt et aux inondations à l'été 2021. Une étude récente rapporte que le réchauffement de la température au Canada est, en moyenne, environ deux fois plus grand que le réchauffement mondial.¹⁶ Les changements climatiques, la diminution des sources d'eau potable, l'érosion de la biodiversité, l'usage des pesticides et l'exploitation pétrolière figurent parmi les nombreux dossiers faisant en sorte que l'environnement est désormais à l'avant-plan des préoccupations d'une partie importante du peuple canadien.

La jeunesse, qui héritera bientôt de cette situation, souhaite que le gouvernement du Canada pose des gestes concrets, consciencieux et rapides, qui assureront la pérennité des ressources naturelles au pays et à l'échelle de la planète pour les générations à venir. Nous attendons de notre pays qu'il assume un rôle de chef de file mondial au plan environnemental, rôle qui nous revient en raison de l'abondante richesse naturelle au Canada. Nous estimons qu'il y a péril dans la demeure et qu'une intervention immédiate est essentielle.

Pistes d'action

Que le gouvernement du Canada renforce son plan climatique pour en faire un véritable plan d'action environnemental générationnel.

Ce plan devrait fixer des objectifs ambitieux, clairs et atteignables et comprendre des mesures concrètes qui feront du Canada un chef de file environnemental à l'échelle mondiale, y compris :

- Imposer des sanctions aux entreprises qui ne respecteraient pas leurs obligations au plan du développement durable ;
- Non seulement respecter les engagements et les obligations du Canada découlant de l'accord de Paris, mais viser à les dépasser largement ;
- Réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre au Canada d'ici 2030 ;
- Revoir et actualiser la Loi sur les ressources en eau au Canada et le Plan d'action pour l'assainissement de l'eau.

¹⁶ Gouvernement du Canada, *Rapport sur le climat changeant du Canada – Sommaire, 2019*, page 5.

- Assurer immédiatement l'accès à l'eau potable dans toutes les communautés, incluant toutes les communautés nordiques et autochtones ;
- Investir dans des technologies durables pour bonifier la nouvelle économie ;
- Viser 100% d'énergie renouvelable au Canada, d'ici 2050.

On reconnaît

- La lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du changement climatique qui vise notamment :
 - À dépasser l'objectif de 2030 du Canada à l'égard de l'action climatique.
 - À continuer de tarifier la pollution tout en remettant l'argent dans les poches des Canadiens.
 - Continuer de soutenir les secteurs de la fabrication, du transport, des ressources naturelles et de l'énergie dans leurs efforts de transition vers un avenir carboneutre en créant des emplois bien rémunérés et durables.
 - La création d'une nouvelle Agence canadienne de l'eau pour assurer la sécurité, la propreté et la bonne gestion de l'eau.
- L'engagement du gouvernement du Canada de planter deux milliards d'arbres pour purifier l'air et rendre les communautés plus écologiques.¹⁷
- L'adoption, par le Canada et 194 autres pays, de l'Accord de Paris.
- L'engagement du gouvernement du Canada visant à abolir le charbon comme source d'électricité d'ici 2030.
- L'interdiction des plastiques à usage unique au Canada.
- L'exigence du gouvernement du Canada que la totalité des voitures et camions légers à passagers vendus au pays soit des véhicules zéro émission d'ici 2035.
- L'adoption de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*.

Dans l'angle mort

- Bon nombre de chercheurs sont d'avis que les engagements de l'Accord de Paris ne suffiront pas pour contrer les tendances lourdes sur le plan du changement climatique. La jeunesse est prête à s'activer et à appuyer des démarches qui iraient plus loin, plus vite et plus vigoureusement.
- *La Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme* marque une vision d'avenir importante. Mais l'échéancier de la Stratégie (le milieu du siècle) est trop tardif. Les cibles doivent être atteintes plus rapidement.

¹⁷ Gouvernement du Canada, *Discours du Trône ouvrant la première session de la 43^e législature du Canada*, 5 décembre 2019.

- Les politiques et lois légiférant la protection de l'eau, notamment l'eau potable, sont datées, nécessitent des mises à jour urgentes et doivent être accompagnés de mesures progressives et suffisantes pour assurer la pérennité de l'eau au Canada.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Josée Vaillancourt

Directrice générale

Fédération de la jeunesse canadienne-française

josee@fjcf.ca